



PRÉFET DE LA RÉUNION

Saint-Denis, le 22 NOV. 2016

Préfecture

Cabinet

Etat-major de zone
Et de protection civile
De l'océan Indien

Ref : Cab/EMZPCOI/436

Le préfet

à

**Madame et Messieurs les maires du
département de La Réunion**

*sous/couvert de Madame et Messieurs
les sous-préfets d'arrondissement*

Objet : Guide sur la sécurité des manifestations sur la voie publique et dans les ERP

P.J. : 1

Vous êtes amenés à organiser régulièrement sur le territoire de votre commune des manifestations diverses qui rassemblent sur une période déterminée un public variable et hétérogène.

L'organisation de ce type de manifestation dont un certain nombre est assimilable à un grand rassemblement exige, de la part des organisateurs, la mise en place de dispositifs spécifiques de sécurité et la nécessité dans certains cas, de recueillir l'avis de commissions ad hoc.

Il m'a semblé nécessaire d'élaborer un guide dont l'objectif est d'expliquer et de mieux appréhender les procédures relatives à l'organisation et à la sécurité de ces rassemblements, qui peuvent avoir lieu soit sur la voie publique, soit dans les établissements recevant du public (ERP).

Cet outil pratique élaboré sous forme de fiches qui sera également disponible sur le site internet de la préfecture, devrait vous permettre de mieux encadrer ces manifestations.

Je vous invite à en faire une large diffusion auprès de vos services ainsi que de vos partenaires, organisateurs de ce type d'événement.

L'Etat Major de Zone et de Protection Civile de l'Océan Indien (EMZPCOI) reste à votre disposition pour vous apporter tout complément d'information dont vous auriez besoin sur ce dossier.

Affaire suivie par :
Georges-Marie DAMOUR
Tél : 02.62.40 74 41
georges-marie.damour@reunion.pref.gouv.fr

Le Préfet,
Pour le Préfet et par délégation,
le Sous-préfet, Directeur de Cabinet
du Préfet de La Réunion

Sébastien AUDEBERT